

LES AMIS du MONTIGNACOIS

Rendez-vous n° 4 – Avril 2022

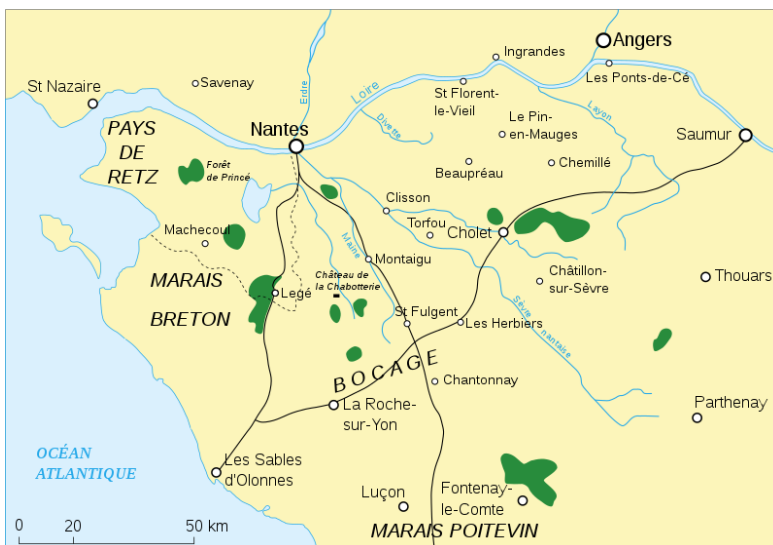
Savez-vous que de jeunes soldats montignacois participèrent en 1793(1) à la guerre de Vendée ?

La guerre de Vendée – brève histoire de ce conflit

Elle se déroule, principalement, de mars 1793 à mars 1796. On pourrait penser qu'elle trouve son origine suite à l'exécution du roi Louis XVI qui a eu lieu le 21 janvier 1793. Mais ce n'est qu'une concordance de dates. L'insurrection qui la déclenche est menée par les paysans et petits artisans qui ont accumulé des déceptions depuis plusieurs années : Le sort des paysans, très pauvres et souvent affamés, s'est encore dégradé depuis 1789 ; par contre, la bourgeoisie des villes s'est enrichie et a pris le pouvoir administratif. Certes, cette situation est générale dans tout le pays mais la particularité du peuple vendéen est sa ferveur catholique. Ainsi, il défend le choix d'une majorité de ses prêtres qui n'acceptent pas la Constitution civile du clergé(2) et deviennent des prêtres réfractaires.(3)

C'est la conscription, décidée par la Convention le 24 février 1793 qui va mettre le feu aux poudres. Elle veut enrôler 300 000 hommes pour se défendre contre les attaques des pays voisins et maintenir la paix sur le territoire français et cela va achever d'exaspérer les paysans vendéens. L'inscription des jeunes paysans crée une première émeute à Machecoul, le 3 mars 1793 et bientôt se constitue une véritable armée. Un jeune sacristain **Jacques Cathelineau** en prend la tête. Quelques petits nobles la rejoignent. Elle remporte rapidement des victoires contre les troupes républicaines : le 14 mars 1793, elle prend Cholet puis plusieurs villes de la région. En mai 1793, c'est à Fontenay le Comte qu'elle rencontre pour la première fois, le 4^{ème} bataillon des Volontaires de Dordogne. C'est dans ce

bataillon qu'ont été enrôlés nos paysans montignacois. Paysans vendéens et périgourdiens vont s'entretuer.



Carte de la Vendée en guerre avec les principaux lieux des combats

https://fr.wikipedia.org/wiki/Guerre_de_Vend%C3%A9e#/media/Fichier:Carte_de_la_Vend%C3%A9e_militaire.svg

- (1) Toutes les dates du calendrier républicain seront traduites en calendrier grégorien.
- (2) La Constitution civile du clergé est un décret adopté par l'Assemblée nationale constituante le 12 juillet 1790. Son but est de réorganiser le clergé français, qui doit dépendre désormais de l'État et non plus du pape. Les prêtres en poste seront payés par l'État. En effet, La dîme a été supprimée et les biens du clergé ont été confisqués afin de servir de moyens de paiement pour l'État. Il est donc nécessaire que l'État prenne en charge l'existence du clergé catholique. Alors, le clergé catholique se divise. D'un côté les patriotes (ou assermentés) acceptant la Constitution civile du clergé, de l'autre côté les réfractaires qui ne veulent pas y obéir.
- (3) Un prêtre réfractaire est un vicaire, un curé ou un évêque (qui sont alors des fonctionnaires) qui refuse de prêter le serment de fidélité à la Constitution qui leur est imposé depuis le 1^{er} décembre 1790.

Nous avons deux sources d'information sur les événements du début de la guerre de Vendée dans lesquels les jeunes montignacois ont été acteurs, sans doute, bien malgré eux... D'une part, un manuscrit sur l'état du 4^{ème} bataillon de Volontaires de la Dordogne comprenant la liste des engagés et leur sort durant certaines opérations de Vendée. Il concerne celles qui ont eu lieu entre mars 1793 et mai 1794. Nous avons aussi recueilli quelques notes dans le registre du conseil municipal (créé par le décret du 14 décembre 1789) de Montignac et dans les procès-verbaux de la Société populaire de Montignac. (1)

Comment se retrouve-t-on soldat à l'époque de la Révolution ?

Sous l'ancien régime, l'armée du roi est l'affaire de la noblesse : les jeunes nobles encadrent des bataillons de soldats de métier qui ne sont pas toujours recrutés sur leurs terres seigneuriales.

Dès 1791, la Révolution va changer l'organisation militaire en créant l'armée de citoyens : *«...et pour la première fois une grande partie des jeunes de nos paroisses doit quitter le village pour servir dans les armées sans l'avoir désiré et souvent à contre cœur. Cette mesure très impopulaire est rendue nécessaire par l'invasion étrangère, doublée d'une guerre civile en Vendée, deux conséquences de la Révolution elle-même.»*(2)

Ce sont les communes qui sont chargées d'inscrire les « Volontaires » (On les nomme toujours ainsi !) Ce n'est pas chose facile, mais on fait appel au sens républicain. Ainsi le procureur de la commune de Montignac (un certain Mournaud fils) écrit le 26 avril 1791 à la Municipalité d'Auriac. En effet, Montignac, en tant que chef-lieu du canton, est chargé de recevoir les inscriptions *« des personnes qui veulent servir dans cette troupe »*. La lettre se termine ainsi *« Je ne doute pas que beaucoup de jeunes gens de votre municipalité ne s'empressent de venir au chef-lieu de canton pour y contracter la sainte obligation de défendre la Patrie »*(2)

En 1792, on passe du volontariat à l'enrôlement forcé. C'est la déclaration de « la Patrie en danger »(3) Le 24 février, les hommes en âge sont appelés à se rassembler au chef-lieu de canton. Celui qui s'engage reçoit un mandat et peut choisir son régiment.

Mais, ceci se révèle encore insuffisant. Plusieurs conflits, en effet, impliquent la France révolutionnaire contre d'autres pays européens. Des rebellions internes se développent également dont la plus importante se situe dans l'Ouest. En février 1793, la réquisition se fait plus pressante. Cela n'est pas encore suffisant et la loi du 23 août 1793 frappe tous les hommes valides, célibataires ou veufs, de 18 à 25 ans. *« Certains jeunes vont jusqu'à se mutiler pour ne pas partir. »* (4) Chaque canton reçoit le montant du contingent qu'il doit lever. Jeanne Favalière relève la liste *« de 18 jeunes d'Auriac qui partiront pour Fontenay, c'est-à-dire la guerre de Vendée »* (5)

Les récalcitrants risquent gros. Familles et municipalités cherchent, en vain parfois, les moyens de les protéger.

En octobre 1793, le conseil municipal de Montignac reçoit le citoyen Antoine Laporte. Il vient demander une attestation pour son fils Pierre. Celui-ci avait été réquisitionné le 24 mars de la même année à Périgueux pour entrer dans le bataillon qui devait combattre la rébellion vendéenne. A Périgueux, Pierre tombe malade et son père lui trouve un remplaçant qui est agréé par le Conseil Général de la commune de Montignac et qui se rend à Périgueux, le 6 avril. L'administration lui demande maintenant une attestation sur ce remplacement. On n'en trouve pas trace dans les registres. Il semble que le conseil municipal accepte de lui faire cette attestation. Pierre n'a pas échappé à l'enrôlement puisqu'il est, à cette date, agent des grenadiers au 5^{ème} bataillon du Lot et Garonne....

(1) « La Société populaire de Montignac pendant la Révolution, 1793-1794: procès-verbaux des séances publiés avec des notes écrites par E Le Roy » Date de l'édition originale: 1888 – réédition pour le bicentenaire de la Révolution par Découverte des civilisations et découverte du Montignacois Amicale Laïque de Montignac.

(2) Jeanne Favalière – « Auriac-du-Périgord – histoire et chronique » (juillet 2000 – page 402).

(3) « La Patrie en danger » fait référence à une déclaration de l'Assemblée française datant du 11 juillet 1792, en réponse à l'entrée de la Prusse aux côtés de l'Autriche contre la France. (sources : Wikipédia)

(4) André Roulland – « Comprendre la révolution en Périgord - 1789-1795 » – page 136

(5) Jeanne Favalière – « Auriac-du-Périgord – histoire et chronique » (juillet 2000 – page 403)

Les organismes républicains doivent montrer qu'ils vont dans le sens de la Révolution et amener le peuple à obéir à la nouvelle organisation de la société, notamment dans la période de la « grande Terreur » (1)

Ainsi, le 24 août 1794, le conseil municipal de Montignac est saisi d'un incident sur lequel il doit se prononcer : Le citoyen chargé de conduire trois volontaires réquisitionnés pour se rendre à Angers (c'est encore la guerre de Vendée) rapporte qu'ils ont abandonné. L'assemblée décide : « *Il est arrêté qu'on prendra des renseignements pour découvrir si les citoyens Pierre Lapeyre, Mathé Charpenet et Bernard Focon ont été assez lâches pour ne pas se rendre au poste où l'honneur les appelait* ». Derrière ces paroles fortes, on ne sent pas un grand empressement à punir les « lâches » en question...

La Société Populaire de Montignac qui siège à partir de fin 1793 ne cesse, elle, de montrer enthousiasme et encouragement aux jeunes recrues de la région.

Elle fait appel aux dons de la population (en novembre et décembre 1793) Aussitôt « *les dons pleuvent sur le bureau* ». Elle tient un registre à la même époque, pour noter le nom des républicains qui s'engagent dans « *la légion montagnarde* » dont la bannière annonce « *le peuple français debout contre les tyrans* ».

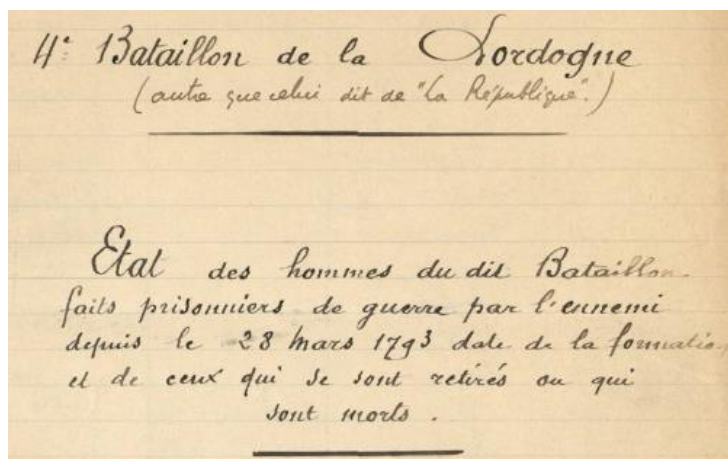
En mai 1794, elle est sollicitée par le lieutenant de gendarmerie pour le seconder en vue de « *l'exécution d'un arrêté qui ordonne aux volontaires qui se sont retirés dans leur foyer de rejoindre sans retard leurs drapeaux respectifs* ». Elle se félicite, en juin 1794 que quatre jeunes de 16 et 17 ans s'engagent et demandent à rejoindre les troupes à Angers. Chaque succès des soldats républicains est applaudi.

D'ailleurs, elle ouvre une souscription pour attribuer un pécule aux volontaires ainsi qu'un diplôme.

Ainsi, à Montignac, comme ailleurs, le peuple n'est pas enthousiaste à l'idée de défendre la nouvelle république qui, somme toutes, n'a pas apporté de grandes améliorations à son état de pauvreté. De leur côté, la municipalité et la Société populaire doivent user de persuasion voire d'autorité pour faire respecter les ordres venus des instances nationales.

- (1) La **Terreur** désigne une période de la Révolution française entre le 5 septembre 1793 et le 26 juillet 1794, (9 thermidor, an 4). Cette dernière date correspond au jour de l'arrestation de Robespierre à la Convention nationale et ouvre la période dite de la Convention thermidorienne. C'est surtout à partir du décret du 22 prairial An II (Grande Terreur) (10 juin 1794), que l'assemblée de la Convention supprime toute défense aux personnes déférées devant le *Tribunal révolutionnaire* et ne laisse aux jurés de ce tribunal que le choix entre l'acquiescement ou la mort !

Montignacois engagés dans le 4^{ème} bataillon des volontaires de la Dordogne en 1793



Ce manuscrit est conservé aux archives départementales de la Dordogne. Nous avons relevé uniquement les noms des montignacois. Il a été rédigé un an après la constitution de ce bataillon. En voici la copie :

Engagés dans la 5^{ème} compagnie et Engagés dans la 6^{ème} compagnie à partir du N° 270

N°	nom	prénom	commune	grade	
189	Fousse-magne	Antoine	Auriat	Volontaire	Faits prisonniers le 25 mai à Fontenay. Se sont retirés chez eux pour la plupart après avoir été délivrés. On ne sait rien de certain sur leur compte depuis cette époque.
190	Faure	Antoine	Montignac	=	
191	Jeronde	Pierre	Bachellerie	=	
192	Babelis	François	Bachellerie	=	
196	Dutel	Pierre	Auriat	=	
208	Perier	Jean	Montignac	fusilier	Ont quitté le corps dans différentes déroutes sans que l'on puisse rien établir de certain sur leur sort.
211	Doursat	Pierre	Montignac	=	
244	Souliat	Pierre	Montignac	fusilier	Mort Mort Mort à l'hôpital Mort à l'hôpital Morts à l'affaire du 5 sept A Chantonay Mort à l'affaire du 25 mai à Fontenay Ont quitté le corps dans différentes déroutes
256	Lalande	Pierre	Montignac	lieutenant	
257	Grand	Pierre	Montignac	Serge major	
258	Pain	Auguste	Valaujour		
259	De Roque	Auguste		caporal	
260	Manin	Jean	Auriac	volontaire	
261	Brougne		Auriac		
262	Labattu		Sargiac	volontaire	
263	Blanc	Jean	=	=	
264	Minet		Montignac	=	
265	Lapélonie	Guillaume	=	=	
266	Lestan		Montignac	=	
267	Chapdeville	François	Montignac	=	
268	Grand	François	Auriac	=	
269	Mandegou	Jacques	Montignac	=	A quitté le corps dans différentes déroutes Morts quelques-uns à l'hôpital Et la majeure partie dans les différentes actions où s'est trouvé le bataillon
270	Delby	Jean	=	=	
271	Barbezieu	Auguste	=	=	
272	Boutondor		=	=	
273	Michel	Guillaume	Auriac	=	
274	Petit	Jean	=	=	
275	Leymarie	Bernard	Aubar	=	
276	Grangier	Pierre	Montignac	=	
277	Faure	Jean	=	=	
278	Cheytrat	=	=	=	
279	Montet	Pierre	=	=	
280	Dubouquet	François	Auriac	=	
283	Labrajonie	=	=	=	
284	Ferel	?	=	=	
285	Delbo	?	Montignac	=	
286	Lachapoulie	J	=	=	
287	Delbourret	Marc	=	=	
218	Laugénie	Pierre	Montignac	fusiliers	
219	Murat	=	Auriac		
220	Dujaric	=	=		
221	Ourli	=	=		
222	Manin	Jean	=		
223	Mourier	=	=		
224	Michel	=	=		
225	Chabrot	François	=		
226	Delmont	?	=		
227	Larivière	J	=		
228	Faure	François	Vialot		

Certifié véritable par nous membres du bataillon composant le Conseil d'Administration du dit bataillon. A La Rochelle, le 7 prairial An 2 de la République (soit le 26 mai 1794)

*Constantin Lieutenant
Campagnac Sous-Lieutenant*

*Juge : Fourié
Lasserre, membre*

Ainsi, le 4^{ième} bataillon des volontaires de la Dordogne était composé de 6 compagnies et de 286 hommes originaires du sud du département (Bergeracois Sarladais). Chaque compagnie regroupait environ 50 soldats.

51 hommes du montignacois ont été affectés à la 5^{ième} et 6^{ième} compagnie.

Parmi eux, 36 sont notés comme morts. 6 auraient quitté leur corps et 4 faits prisonniers puis relâchés ; 4 auraient eu des congés pour retourner dans leur famille.

Précédemment, nous avons noté que la commune d'Auriac avait recruté 18 jeunes pour partir à Fontenay le Comte. On ne retrouve que 6 d'entre eux dans le document étudié. Pourtant 20 sont dits être d'Auriac... 22 sont de Montignac ; très peu des communes voisines.

On remarquera que les noms des soldats ainsi que leur commune d'origine montrent que la liste a été rédigée à partir de sources orales : les soldats s'exprimaient en occitan. Par exemple, en occitan on n'entend pas le « c » de « ac » dans des terminaisons des communes et celui qui a transcrit ces informations a écrit « Auriat » « Montignat » « Sergiat »... Notons qu'un soldat s'appelle « Boutondor » qui est donc un surnom...

A quelles opérations nos jeunes montignacois ont-ils participé ?

Fontenay : Après une première victoire des troupes républicaines le 16 mai 1793, les vendéens rassemblent leurs forces et attaquent leurs adversaires le 25 mai. Ils remportent la ville, font de nombreux morts et prisonniers, parmi les troupes républicaines. C'est sans doute dans cette ville que sont restés nos compatriotes et enterrés sur place.

Un périgourdin était, à Fontenay Le Comte, à la tête du bataillon des Volontaires de la Dordogne, décrit comme un « *bataillon improvisé de jeunes recrues, plein de courage mais inexpérimentés* ». Il s'agit de Pierre Arnaud Bacheretie de Beaupuy, dit « La Richardière » qui y laisse la vie. Son éloge funèbre, décrit ainsi la bataille : « *L'ennemi paraît, Beaupuy engage ses soldats à oublier les fatigues de la longue route. Il brigue et obtient l'honneur d'être au poste le plus périlleux. Le combat s'engage. Des lâches épouvantés par le nombre des ennemis, donnent le signal de la fuite. Bientôt la déroute est générale. Il ne sait pas reculer. Il combat avec intrépidité* ». L'historien Norbert Aujoulat (1) ajoute « *Sa mort glorieuse fit un tel bruit à Périgueux que la Société populaire organisa, dans l'église de la Cité, une « fête funèbre et civique » honorant sa mémoire et celle de ses camarades tombés au champ d'honneur.* » Elle aura lieu le 18 juin.

Chantonnay est une bataille également gagnée par les vendéens et qui s'est déroulée le 5 septembre 1793.

D'autres suivront dont on ne trouve pas d'éléments dans le document des archives pas plus dans les procès-verbaux de la Société populaire de Montignac. Au sujet de cette dernière, Guy Mandon écrit « *Un élan patriotique semble régner que rythment les annonces de victoire en cet hiver 1793-94 où la situation se retourne en faveur de la France sur tous les fronts. Probablement évitait-on les sujets qui fâchent, notamment la Vendée pour laquelle ne sont avancées que des victoires au point de proclamer le 4 pluviôse (23 janvier 1794) que « les ennemis ont disparus du sol de la liberté »* »(2)

Conclusion

Nous avons tenté de présenter un épisode de l'époque révolutionnaire vu de Montignac et ses conséquences sur la jeunesse de cette commune et de ses environs.

Nous emprunterons, en guise de conclusion, un passage de l'ouvrage d'André Roulland, cité en référence

« *La répugnance (des jeunes) se manifeste surtout lorsqu'il s'agit de se battre en Vendée. Moins par une secrète sympathie envers les révoltés qui sont des paysans, comme la plupart d'entre eux, mais parce que ces rebelles ont embrassé la cause des prêtres et des nobles-la propagande officielle ne manque pas une occasion de le répéter- et aussi parce qu'ils ne font pas de prisonniers et ont pris figure dans l'opinion publique de redoutables et féroces brigands.*

« Couqui coumo Charetto »(3) dit une expression de l'époque ; le terme de coquin signifiant dans le dialecte d'oc le maximum de la malfaisance et de la perversité ; ce qui indique aussi que le nom du chef vendéen était bien connu dans le Périgord »(4)

- (1) Dans « Cent portraits périgourains » - les frères Bacharetie de Beaupuy – Norbert Aujoulat – page : 97
- (2) « Une ville sous la Terreur : Montignac » - Guy Mandon – document publié par la SHAP sur son site internet.
- (3) Charrette : François Athanase Charette de La Contrie, né le 2 mai 1763 est mort fusillé le 29 mars 1796 à Nantes. C'est un militaire qui a joué un rôle essentiel dans la guerre de Vendée à la tête de l'Armée catholique et royale du Bas-Poitou et du Pays de Retz. (Wikipédia)
- (4) André Roulland – « Comprendre la révolution en Périgord - 1789-1795 » – page136)



[https://www.histoire-en-questions.fr/guerre%20vendee/guerre-vendee-victoire-charrault.html](https://www.histoire-en-questions.fr/ guerre%20vendee/guerre-vendee-victoire-charrault.html)

Les amis du montignacois – avril 2022